



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE SA SAINTETÉ JEAN-PAUL II
À S. E. M. CORNEILLE MEHISSOU,
NOUVEL AMBASSADEUR DU BÉNIN
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Jeudi 18 décembre 1997

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Il m'est agréable d'accueillir Votre Excellence en cette maison où je Lui souhaite la bienvenue à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Bénin près le Saint-Siège.

J'ai été sensible aux aimables paroles que vous m'avez adressées. Elles témoignent de l'estime que votre pays porte aux motivations d'ordre spirituel et religieux dans la vie nationale. Je vous remercie pour le salut déférent que vous m'avez transmis de la part de Son Excellence Monsieur Mathieu Kérékou, Président de la République du Bénin. Vous voudrez bien lui faire part en retour de mes vœux cordiaux. Mes souhaits affectueux rejoignent aussi tout le peuple béninois dans ses efforts courageux en vue de la croissance d'une nation toujours plus unie et plus juste. Que Dieu accorde prospérité et bonheur à tous!

2. Dans votre allocution, vous avez souligné que votre pays s'est engagé résolument dans le processus d'édification d'une société démocratique. Sur ce chemin difficile, l'établissement d'un État de droit est une priorité qui doit permettre à chacun de jouir de toutes ses prérogatives de citoyen, librement et dans le respect d'un pluralisme légitime. L'une des préoccupations essentielles demeure aussi de satisfaire les besoins fondamentaux de chacun et de favoriser un partage honnête et équitable des avantages et des charges. À cette fin, il importe que la justice préside à l'exploitation et à la distribution des ressources nationales.

3. Je suis heureux de savoir qu'au Bénin les relations entre la communauté catholique et les

croyants de l'Islam sont généralement sereines. En effet « Dieu veut que nous témoignions de lui dans le respect des valeurs et des traditions religieuses propres à chacun, travaillant ensemble pour la promotion humaine et le développement à tous les niveaux » (Ioannis Pauli PP. II *Ecclesia in Africa*, 66). L'édification de la nation exige que les croyants et, plus largement, tous les hommes de bonne volonté unissent leurs efforts pour le service du bien commun, manifestant ainsi que Dieu les a créés membres d'une même famille humaine et marqués d'une égale dignité. Je souhaite vivement que ces bonnes relations contribuent à entretenir l'unité de la nation qui est si indispensable pour le maintien et le renforcement de la paix et de la concorde entre les citoyens.

4. Dans un esprit de dialogue et de collaboration fraternelle, l'Église catholique dans votre pays, à travers l'engagement de ses membres, prend une juste part à la vie de la nation. En effet, elle entend participer activement, à la place qui lui revient et selon sa vocation propre, au développement humain et spirituel des personnes, En se mettant au service de tous dans de nombreux domaines, comme l'éducation, la santé, l'action sociale et caritative, elle contribue à l'amélioration des conditions de vie de la population et elle favorise le progrès de la justice et de la convivialité. Par le témoignage que l'Église rend à l'Évangile en paroles et en actes, dans le respect de la liberté et des convictions de chacun ainsi que des communautés humaines et religieuses, elle accomplit la mission qu'elle a reçue du Christ et qu'elle a le devoir impérieux de réaliser. Refusant toutes les divisions et les oppositions qui mettent en péril la poursuite du bien commun, elle se sait appelée à travailler avec ardeur à l'établissement d'une véritable « civilisation de l'amour ».

5. Vous me permettrez, Monsieur l'Ambassadeur, de saluer chaleureusement par votre intermédiaire la communauté catholique béninoise et ses Évêques. La récente érection de nouveaux diocèses et la constitution d'une seconde province ecclésiastique dans le pays attestent le dynamisme évangélique de l'Église au Bénin. J'invite les fidèles, en union profonde avec leurs Pasteurs, à vivre avec leurs compatriotes de l'amour universel du Christ, dans une attitude de respect mutuel et de dialogue avec tous. Ainsi, alors que nous approchons du troisième millénaire, ils contribueront à la réalisation d'une nation solidaire et fraternelle!

6. Alors que vous inaugurez votre mission, je vous offre mes vœux cordiaux pour la noble tâche qui vous attend. Soyez assuré que vous trouverez ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur le peuple béninois et sur les responsables de la nation, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XX, 2 p. 1044-1046.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1998 n.4 p.8, 12.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana